



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Clg POINTE DES CHATEAUX



48 rue Georges POMPIDOU
97436 ST LEU

TEL : 02.62.34.88.56

Mail : ce.9741048w@ac-reunion.fr

CONTRAT D'OBJECTIFS

2016 - 2020

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programme pour la refondation de l'école de la République, le courrier du recteur du 30 octobre 2013, le conseil d'administration du **collège Pointe Des châteaux**, l'établissement s'engage à mettre en oeuvre le plan d'actions défini dans ce contrat d'objectifs pour la période 2015/2019.

Le Recteur

Le Principal

1. Présentation de l'établissement

a) le collège et son environnement

Le collège se situe en zone péri urbaine sur le littoral de la commune de Saint-leu. Les principales caractéristiques démographiques de la commune sont une augmentation forte d'habitants passant de 20 000 à 31 298, soit une croissance supérieure à la moyenne régionale de 1,56 point.

St Leu accueille des ménages venant de l'extérieur avec un solde migratoire supérieur à la moyenne de la Réunion (+ 0,58%).

Même si les moins de 40 ans représentent 69 % de la population totale, la variation montre un vieillissement de la population. **Plus de 30 % de la population sont sans activité professionnelle pour 45% d'actifs, et 25% des familles sont monoparentales. La politique de la ville s'inscrit** dans les domaines suivants : Développement des équipements, Accompagnement des populations en situation de précarité, lutte contre l'habitat insalubre...

La réussite éducative, focalisée sur les quartiers de Piton Saint-Leu, constitue un des objectifs vers lequel tendent les opérateurs sociaux, au titre du PRE. Ce dernier développe un accompagnement qui vise à favoriser l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent en prenant en compte tous les paramètres de son environnement, avec l'implication effective des parents.

Au-delà d'**une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale**, Saint-Leu se caractérise également par son dynamisme au niveau des activités sportives et culturelles.

b) le collège et sa configuration

Cette croissance démographique se retrouve sur l'effectif du collège. En effet, situé dans la zone ouest et à l'entrée nord de Saint-leu, le collège de la Pointe des châteaux, contigu à l'école primaire de même nom, accueille 909 **élèves** (98,1% de ½ pensionnaires dont 700 transportés) originaires des écarts et du centre ville, répartis sur **4 niveaux d'enseignement** et encadrés par 70 professeurs, 19 personnels de vie scolaire.

Ouvert en septembre 1992, le CLG de la Pointe Des Châteaux, le 3^{ème} collège de Saint-Leu, a été construit pour recevoir 450 élèves en 1994 puis agrandi pour accueillir 850 élèves. Cet effectif est régulièrement dépassé depuis quelques années. Cette augmentation des effectifs s'explique vraisemblablement par la politique d'urbanisation de la ville de Saint-Leu qui modifie le flux migratoire des secteurs des EPLE érigés sur la commune : le relogement sur le littoral de certaines familles installées dans des logements insalubres sur les hauts de la commune, l'édification de nombreux lotissements sur la zone de la Pointe des Châteaux.

Si l'établissement bénéficie d'un environnement agréable, son architecture est peu fonctionnelle : Les contraintes foncières ont fortement influé sur l'architecture et la configuration de l'établissement. Les possibilités d'extension restent très difficiles. Les salles de classe sont réparties dans 7 bâtiments : 3 de plain-pied pour la structure SEGPA dont 1 préfabriqué ; 4 d'un à trois étages pour le collège avec des accès qui génèrent des flux importants d'élèves dans les couloirs et des nuisances sonores. Les salles de cours clairsemées, les nombreux escaliers rendent actuellement difficile la scolarisation des enfants à mobilité réduite malgré la présence d'un ascenseur dans le bâtiment principal. Toutefois, le département a prévu de privilégier des travaux d'accès afin de permettre un accueil élargi d'élèves présentant des difficultés de mobilité.

Ainsi, la configuration du collège en étage avec une cour de récréation trop exigüe et la quasi-inexistence d'espace hors classe sécurisé pour les élèves rend la surveillance des 909 collégiens complexe. A cela s'ajoute une salle de restauration dont la capacité d'accueil (240) ne répond plus au besoin réel de l'établissement.

Cependant, l'établissement, de par son implantation, jouit d'une bonne image. Le collège entretient de bonnes relations avec les partenaires extérieurs : Municipalité, Conseil Général, Chefs d'entreprises, Autres établissements scolaires, Associations.

Il bénéficie, en plus de ses 2 plateaux sportifs, d'une proximité avec les installations sportives municipales mais reste éloigné de la piscine (Saint-Paul) et du CIO du secteur.

97% des collégiens utilisent les transports scolaires, ce qui a une incidence sur l'organisation des activités et sur le déplacement des familles vers le collège.

c) le collège et les écoles de son secteur

Le Collège de la Pointe Des Châteaux reçoit les élèves des 4 écoles primaires et de 2 écoles élémentaires publics du secteur : Ecole primaire de Bras Mouton, Ecole primaire de Colimaçons, Ecole primaire Pointe des Châteaux, Ecole primaire de La Souris Blanche de Trois-Bassins, Ecole élémentaire Etang Saint-Leu, Ecole élémentaire Saint-Leu Centre. Ces écoles du secteur auxquelles s'ajoutent 3 écoles maternelles constituaient le réseau de réussite scolaire (RRS) de la Pointe des Châteaux. Le secteur est très étendu géographiquement et représente un effectif de 2655 élèves. Depuis la rentrée 2015, le collège ne relève plus de l'éducation prioritaire. Au niveau de la circonscription, l'enseignement des langues connaît des difficultés en partie dues à l'absence d'assistants de langues et de moyens en heures. Une réflexion sur les pratiques pédagogiques est menée dans le cadre de la liaison école maternelle/école primaire ; dans

le cadre de la liaison collège/école primaire, en plus des actions communes, les professeurs du collège sont invités à assister aux animations pédagogiques en littérature et en mathématiques développées au sein de la circonscription.

2. Les parents d'élèves :

L'Association de Parents d'Elèves a failli être dissoute au début de l'année scolaire 2015 faute de volonté de reprise par de nouveaux parents d'élèves. Cependant la quasi-totalité des sièges de représentants de parents ont été pourvus tant au Conseil d'Administration que dans les différentes commissions. Ils sont de **véritables** partenaires **au sein du collège**. Ce sont des **Parents d'élèves exigeants** mais satisfaits, tout en étant très sensibles pour certains d'entre eux, de l'attention portée à leurs enfants tant du point de vue de la réussite scolaire que du parcours scolaire. Toutefois, le taux de présence aux réunions est assez irrégulier.

3. Les ressources humaines :

L'équipe des professeurs est stable, avec une majorité d'enseignants dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 7 ans.

88 % du personnel est âgé de + de 35ans dont 50% plus de 45 ans ce qui est supérieur de 10 points par rapport à la moyenne académique et nationale. Ce sont des professionnels engagés dans des projets pour une grande majorité d'entre eux, **des professionnels compétents et consciencieux**, très attachés à la réussite de leurs élèves.

Une équipe d'agents stable en titulaires, **soucieuse de maintenir le collège dans un excellent état de propreté, une demi-pension de qualité.**

4. Les ressources matérielles et les espaces :

L'établissement est bien équipé en **matériel informatique** : toutes les salles disposent d'un poste informatique au minimum et d'un vidéoprojecteur, ce qui permet de travailler en ENT, 4 salles multimédia de 16 à 24 postes informatiques et 5 TBI. Les salles de langues sont équipées de matériels audio permettant une écoute de bonne qualité. Le CDI, dont l'espace a été reconfiguré, bénéficie d'application en réseau et d'ordinateurs plus performants. 2 salles spécialisées ont bénéficié d'une rénovation particulièrement réussie : les salles de technologie.

Les professeurs d'EPS, disposent de quelques tablettes numériques et utilisent les plateaux sportifs du collège et ceux de la Mairie. L'apprentissage de la natation, organisé pour toutes les classes de 6^{ème}, se pratique à la piscine de Plateau Caillou à Saint-Paul.

5. La gestion financière et matérielle de l'établissement

La DGF est de **122 206,00^E** en raison d'une baisse du nombre d'élèves et du relèvement de la part octroyée par la collectivité au fonctionnement des EPLE. Le budget primitif 2016 intègre en grosse partie les subventions spécifiques allouées par le département comme la subvention d'équipement (38 129,00^E pour 2015, subvention TICE incluse), la subvention pour les travaux de maintenance et les travaux d'urgence (estimée à 27500^E), la dotation TIC et la subvention relative aux activités périscolaires.

Le service ALO regroupe les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et constitue la part la plus importante du budget. Les dépenses de viabilisation, de téléphone, de maintenance sont en baisse.

Le service V.E, qui regroupe les fonds sociaux et les dépenses éducatives financées par l'Etat telles que les actions culturelles ou l'accompagnement éducatif, permet de répondre malgré leur baisse globale, aux besoins des élèves.

Concernant l'utilisation du Fonds Social Collégiens, la majeure partie des aides allouées concerne le transport scolaire. La part de DGF de 300 euros affectée au service a servi à l'organisation des journées de formation de délégués.

Le service A.P regroupe les dépenses d'enseignement courantes et les activités pédagogiques spécifiques qui concernent le projet d'établissement, les « voyages » et des projets spécifiques. Le PEC a permis de financer, le projet de la visite de la maison du volcan, le projet environnement, les projets culturels, scientifique, technologiques ainsi qu'un projet de visite du TGI de Saint-Pierre et un projet sur l'égalité homme/femme.

Toutefois, les principaux choix budgétaires effectués répondent prioritairement à l'évolution des besoins pédagogiques et du projet d'établissement, ce qui me permet d'affirmer que le niveau d'équipement est satisfaisant et que la gestion matérielle de ces mêmes équipements est bien assurée. Avec un bon contrôle des dépenses engagées, la trésorerie est saine. Le bâti scolaire est bien entretenu et les subventions allouées par la collectivité de rattachement aident à faire face aux aménagements, réparations et entretiens urgents.

6. Indicateurs de performances et Bilan du dernier contrat objectifs:

Ils sont tous en augmentation dus à un travail des équipes pédagogiques et éducatives. Les résultats sont très satisfaisants tant du point de vue des examens que de l'indicateur de réussite lié à l'origine sociale des élèves.

Les objectifs du contrat d'objectifs 2011-2015 ont été atteints. 3 objectifs avaient été retenus :

L'objectif 1 était l'augmentation des taux de réussite au brevet ainsi que l'augmentation du taux des mentions. Ainsi, les résultats au DNB ont augmenté (+8) et les écarts entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisés ont diminué en 4 ans de moitié de (14,4% à 7,1%). Le taux des mentions a augmenté de 8 points pour atteindre les 72% au niveau du collège.

L'objectif 2 était l'amélioration des taux d'orientation en 2nde générale. Ainsi, la politique pédagogique au service de la réussite de élèves aux acquis les plus fragiles en mettant en place en 6^e un accompagnement personnalisé centré à la fois sur les acquis fondamentaux, la liaison CM2/6^{ème}, l'accompagnement et le suivi des élèves à besoins particuliers, les parcours artistique et culturel et de découverte des métiers et formations, a donné des résultats positifs.

Le collège en 4 ans a augmenté de 19 points le taux de passage des élèves de 3^{ème} en 2^{de} générale (69% étab/66,5% acad.). Dans le cadre du devenir des élèves de l'établissement en fin de seconde, le redoublement est passé de 12,4 à 4,5% et la réorientation fluctuante sur les 4 années atteint en 2015 2,7%.

Pour information, par effet en vase communicant, le taux de passage en voie professionnelle a diminué pour se stabiliser autour des 22% environs, -2,4 points de la moyenne académique et des 2,6% pour le passage en CAP, -7,6 de la moyenne académique.

L'objectif 3 était l'amélioration du comportement des élèves, globalement titré « métier d'élève ». La mise en place des actions de prévention à la santé, de citoyenneté ainsi que des ateliers de l'accompagnement éducatif a permis la baisse de la violence entre élèves, la diminution des sanctions.

La participation des élèves à l'association sportive (23%) est supérieure à la moyenne académique : une pratique de masse et d'élite puisque le collège est honoré par 6 titres nationaux.

AXE 1 : LA REUSSITE DES ELEVES PAR LA CONTINUITE ET LA COHERENCE DES APPRENTISSAGES	OBJECTIF 1 : permettre à l'élève de développer son ambition sociale et scolaire et de construire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde scolaire, économique, social et professionnel				
	Programme d'actions → Parcours avenir 6 ^{ème} : activités en classe : 1 parent/trimestre présente son métier à la classe, découvrir et utiliser folios, découverte des activités économiques du quotidien des élèves 5 ^{ème} : 5 métiers présentés dans l'année par 5 professeurs de disciplines différentes 4 ^{ème} : Séquence d'observation en milieu professionnel forum de formation et des métiers/ métiers et sécurité routière dans les transports 3 ^{ème} : Entretien d'orientation Visite d'entreprise Séquence d'observation en milieu professionnel forum de formation et des métiers Semaine école/entreprise : Envie d'entreprendre : Serious game / Quiz « économie et entreprises » en langues française et étrangères Entreprendre pour apprendre Repérage et action d'inclusion élèves segpa susceptibles de réussir au DNB pro	Moyens mobilisés → Humains - référent collège/entreprise ; référent collège/lycée (GT, Professionnel) ; équipes pédagogiques ; Copsy / CIO de Saint-Louis ; → Horaires - heures de vie de classe ; Accompagnement personnalisé, EPI → Partenaires - lycées, entreprises, centre de formation ; rectorat (chargé de mission) → Formations - GAIA, FIL Outils mobilisés - folios, passeport orientation formation ; Parrainage collège/entreprise ; - liaison collège/lycée général et technologique-lycée professionnel-SEP			
	INDICATEURS (nationaux/académiques, académiques, locaux)	Année : 2016	Année : 2017	Année : 2018	Année : 2019
	- % d'élèves dossier PAV ayant obtenus une note > 10 à l'oral du DNB	88	89	90	91
	- nb d'élèves segpa objectif « brevet pro »	0	2	3	4
	- % d'élèves ayant bénéficié de plus de 3 actions PAV en fin de cycle 4	92	94	96	100
	OBJECTIF2 : Permettre à l'élève de capitaliser les connaissances, les expériences et les rencontres dans le domaine des arts et de la culture (artistiques, culturelles, scientifiques et technologiques)				
	Programme d'actions → Parcours artistique et culturel 6 ^{ème} : connaissance d'une structure muséale en lien avec le développement durable ; comprendre la charte informatique et le droit à l'image 5 ^{ème} : découverte d'oeuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma, et acquisition des notions essentielles sur les éléments constitutifs des oeuvres proposées, EPI(bande dessinée numérique et maquette de l'habitat Antique) 4 ^{ème} : découverte d'oeuvres théâtrales programmées par le séchoir, et acquisition des notions essentielles sur les éléments constitutifs des oeuvres proposées 3 ^{ème} : connaissance d'une structure muséale Réalisation d'un objet en lien avec la culture locale	Moyens mobilisés → Humains - équipes disciplinaires et interdisciplinaires, référent culture → Horaires EPI → Partenaires Séchoir, Circonscription, mairie → Formations GAIA Outils mobilisés - EPI ; CDI ; Folios			
	INDICATEURS (nationaux/académiques, académiques, locaux)	Année : 2016	Année : 2017	Année : 2018	Année : 2019
	- Nombre de partenariat avec des structures locales	4	4	5	5
- % d'élèves dossier PAEC ayant obtenus une note > 10 à l'oral du DNB	88	89	90	91	
- % d'élèves ayant bénéficié de plus de 3 actions culturelles en fin de cycle 4	92	94	96	100	

OBJECTIF 1 : Assurer la continuité pédagogique et éducative

Programme d'actions

→ **Faciliter l'intégration au collège de futurs entrants** : conseil école/collège (échanges des enseignants dans le cycle3) : groupes de travail inter-degrés ; journée d'immersion des CM2, rencontre dans les écoles, rencontre anticipée entre les familles et les équipes pédagogiques et éducatives des 6èmes, renforcement des PPRE passerelles CM2/6^{ème} et travail sur des méthodes et exigences communes ; échanges (inter)disciplinaires CM2/6^{ème}

→ **Faciliter l'intégration des élèves de 3^{ème} aux lycées** : découverte des formations post 3^{ème} , continuité pédagogique avec projets communs, des réflexions disciplinaires et de vie scolaire, immersion des 3^{èmes} au lycée

Moyens mobilisés

→ **Humains** : équipes disciplinaires/pédagogiques et éducatives 1^{er} et 2nd degré

→ **Horaires** : A déterminer

→ **Partenaires** : municipalité, IA-IPR référent, IEN circonscription ; lycées

→ **Formations** : GAIA, FIL, Formation inter-degré

Outils mobilisés
Liaison école/collège ; Liaison collège/lycée

INDICATEURS (nationaux/académiques, académiques, locaux)

Année : 2016	Année : 2017	Année : 2018	Année : 2019
--------------	--------------	--------------	--------------

- taux de réussite au DNB	85	87	89	90
- taux de réussite au CFG	80	82	84	86
- Taux d'orientation en 2GT	65	65,5	66	66,5
- taux de passage des élèves de 3 ^{ème} segpa en CAP	85	86	87	88

OBJECTIF2 : Promouvoir l'égalité des chances en renforçant l'autonomie et la responsabilité de l'élève par les accompagnements des collégiens

Programme d'actions

→ **Mise en place d'une politique d'accompagnement du travail personnel tout au long de la scolarité de l'élève, tout en augmentant son autonomie et sa responsabilité** : prise en compte des PPRE et des dispositifs spécifiques pour les élèves à besoins particuliers, inclusion des élèves d'ulis et de segpa, inclusion des collégiens dans les ateliers segpa, éducation aux techniques de l'information et de la communication pour en permettre un usage raisonné de tous les élèves, s'approprier son espace numérique de travail

→ **Organisation** : mise en œuvre de nouvelles organisations entre enseignants (barrettes, dédoublements...) ; projets interdisciplinaires, suivi des élèves et évaluation des compétences

Moyens mobilisés

→ **Humains** : TICE, équipes disciplinaires/pédagogiques/éducatives 1^{er} et 2nd degré, référent ASH, CDI

→ **Horaires** : heures de cours, heures d'études

→ **Partenaires** : collectivités municipales, IEN ASH ; lycées, CLAS

→ **Formations** : PAF, FIL

Outils mobilisés
- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE, EPI

INDICATEURS (nationaux/académiques, académiques, locaux)

Année : 2016	Année : 2017	Année : 2018	Année : 2019
--------------	--------------	--------------	--------------

- validation champ 8 méthode et outils pour apprendre du LSU en fin de :				
* cycle 3 : % d'élèves ayant obtenu maîtrise insuffisante et fragile	n	<n	<n	<n
* cycle 4 : % d'élèves ayant obtenu maîtrise insuffisante et fragile	n	<n	<n	<n
- % ayant une note <8 à l'oral DNB de fin d cycle 4	n	<n	<n	<n
- validation du socle en fin de cycle 4 % d'élèves ayant obtenu maîtrise insuffisante et fragile				
* langue française à l'oral et à l'écrit	n	<n	<n	<n
*Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	n	<n	<n	<n
*Représentation du monde et activité humaine	n	<n	<n	<n
*Langues étrangères et régionales	n	<n	<n	<n
*Systèmes naturels et systèmes techniques	n	<n	<n	<n
*Langages des arts et du corps	n	<n	<n	<n
*Formation de la personne et du citoyen	n	<n	<n	<n
Méthodes et outils pour apprendre	n	<n	<n	<n
- taux de réussite au DNB des élèves de PCS défavorisées	85	>85	>85	>85
- Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées	7,1	6,1	5,1	<5
- taux de réussite CFG	n	>n	>n	>n

OBJECTIF 1 : développer un climat scolaire par la gestion de la classe, des espaces, l'engagement collégien, la prise en compte des spécificités des élèves à besoins particuliers, la lutte contre le harcèlement				
<p>Programme d'actions</p> <p>→ Le sentiment d'appartenance à son collègue</p> <ul style="list-style-type: none"> - journée d'intégration des nouveaux élèves de 6^{ème}, remise diplôme DNB et CFG <p>→ Citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation des délégués de classe et des délégués éco-citoyens, brigade nature, inclusion scolaire, médiation par les pairs, sécurité routière et exercices sécuritaires <p>→ Suivi des élèves et collaboration entre les équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - protocole pour échange entre vie scolaire et enseignants - communication entre personnels, communication avec les familles, <p>→ Organisation des espaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - réorganisation géographique de la vie scolaire, création de salle d'études, embellissement et aménagement d'espace collégien (détente, travail...), activités pause méridienne, espaces sécuritaires 	<p>Moyens mobilisés</p> <p>→ Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe Vie scolaire, référent développement durable ; équipe gestionnaire ; PP ; équipes pédagogiques <p>→ Horaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - heures de vie de classe ; accompagnement personnalisé, EPI <p>→ Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - conseil collégien ; BPDJ ; mairie ; parents ; association parents <p>→ Formations</p> <ul style="list-style-type: none"> - GAIA, FIL <p>Outils mobilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> liaison école-collège ; Foyer socio-éducatif ; CESC ; CHS ; éducation à la sécurité routière ; parcours citoyen ; éducation à l'environnement pour un développement durable ; 			
INDICATEURS (nationaux/académiques, académiques, locaux)	Année : 2016	Année : 2017	Année : 2018	Année : 2019
Nb d'exclusion de classe	249	- 249	-200	-200
Nb d'incivilités	199	- 199	- 190	- 180
% d'adhérents au FSE	10	15	20	25
% licenciés à l'A.S	23	23,5	24	24,5
% d'élèves ayant maîtrise insuffisante et fragile formation de la personne et du citoyen	n	<n	<n	<n
OBJECTIF2 : Préparer les élèves à agir et à vivre ensemble dans le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes, d'adopter des comportements responsables vis-à-vis de soi, des autres et de l'environnement				
<p>Programme d'actions</p> <p>→ Formation aux premiers secours et information sur le harcèlement</p> <p>→ Education à la sexualité et prévention toxicomanie</p> <p>6^{ème} : information sur la puberté</p> <p>5^{ème} : éloge de la différence</p> <p>4^{ème} : information sur la contraception, égalité des chances fille/garçon</p> <p>3^{ème} : semaine de prévention du sida, prévention toxicomanie</p> <p>→ « E3D » : implication des élèves dans les actions EDD au sein et hors du collège : label académique E3D</p>	<p>Moyens mobilisés</p> <p>→ Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe Vie scolaire, infirmière, assistante sociale ; PP ; équipes pédagogiques <p>→ Horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - heures de vie de classe ; heures de cours SVT, Accompagnement personnalisé, EPI <p>→ Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - conseil collégien ; BPDJ ; mairie ; parents ; association parents, associations ; BPDJ <p>→ Formations</p> <ul style="list-style-type: none"> - GAIA, FIL <p>Outils mobilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> Foyer socio-éducatif ; CESC ; CHS ; parcours citoyen ; socle commun : acquisition des compétences sociales et civiques ; CESC ; Parcours éducatif de santé 			
INDICATEURS (nationaux/académiques, académiques, locaux)	Année : 2016	Année : 2017	Année : 2018	Année : 2019
% d'incivilités lies à des comportements sexuels	2	<2	<2	<2
% d'élèves ayant suivi FPSC1	6	7	8	9
Nb d'élèves/ jour passant à l'infirmerie	20	<20	<20	<20
Nb de demandes d'écoute exprimées par les élèves	68	<68	<68	<68
% d'élèves ayant maîtrise insuffisante et fragile formation de la personne et du citoyen	n	<n	<n	<n

Indicateurs de contexte

Part de boursiers : 47,6 % (58,3% académie ; 28,3% national)

Part de boursiers au taux 3 : 25%

Part des PCS défavorisées : environ 50 % au collège et 96,1 % en segpa

Taux de retard en 6^{ème} : 14,4% (+3,3 points / moyenne académique)

Taux d'encadrement E/D : 24,4 au collège et 16 en segpa

Taux demi pensionnaires : 98,1% (+33 points / moyenne académique)

Taux de transportés scolaires : 97%

FICHE ETABLISSEMENT

Nom de l'EPLE : Collège Pointe Des Châteaux
Adresse : 48 rue Georges Pompidou 97436 Saint-Leu
Téléphone : 0262 34 82 56
E-mail : ce.9741048w@ac-reunion.fr

Éléments de contexte

Situation géographique : Saint-Leu

Date d'ouverture : 1994

Provenance des élèves :

CSP : 52,3 % d'ouvriers et d'inactifs ; 26,9 % de cadres moyens et supérieurs ; 25,3 % agriculteurs, artisans, commerçants et employés

Boursiers (% total) : 49 %

Un élément caractéristique : 98,6 % de DP et 95 % de transportés

Amplitude horaire journalière : 7h25 – 16h10

Amplitude horaire hebdomadaire : du lundi au vendredi

Statut particulier : Hors EP

Equipe d'encadrement

Chef d'établissement : VALLON JEAN-LOU

N° de portable : 0693881456

Adjoint : HOAREAU FRANCOIS

N° de portable : 0693881457

Gestionnaire : MICHAUD CHRISTOPHE

Agent comptable : GUILLOU SANDRA

CPE : ACAPANDIE MONIQUE

DEHORTER CATHERINE

Autres personnels

Personnels enseignants :

Nombre : 70

37,9 % Hommes et 62,1 % Femmes

Personnels de vie scolaire : 18

Personnels de santé / sociaux : 2

Personnels techniques : 6

Structure et offre de formation

Nombre de divisions : 36 = 28 COLLEGE + 8 SEGPA

Nombre d'élèves : 870 dont 47,9% Filles – 52,1 % Garçons

Nombre d'élèves par niveau 196 CLG – 32 SEGPA

Offre de formation : Bilangue allemand de continuité en 6ème

Latin et LVR à partir de la 5ème

LV1 anglais, LV2 allemand ou espagnol à partir de la 5ème

ULIS

Segpa

Résultats examens

	Etablissement	Académie	National
DNB	89,00%	85,10%	89,00%
CFG	100,00%		

	Evolution des résultats				
	AS 2011-2012	AS 2012-2013	AS 2013-2014	AS 2014-2015	AS2015-2016
DNB	81,00%	90,00%	90,00%	89,00%	85,00%
CFG	75%	79%	81%	87,50%	100%

Principaux éléments du contrat d'objectifs

Axe 1 : Réussite des élèves par la continuité la cohérence des apprentissages

-Objectif1 : permettre à l'élève de développer son ambition sociale et scolaire et de construire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde scolaire, économique, social et professionnel : le parcours avenir

-Objectif2 : Permettre à l'élève de capitaliser les connaissances, les expériences et les rencontres dans le domaine des arts et de la culture (artistiques, culturelles, scientifiques et technologiques) : la parcours artistique et culturel

Axe 2 : la réussite des élèves par l'évolution des pratiques et des organisations

- Objectif1: Assurer la continuité pédagogique et éducative: faciliter l'intégration des futurs entrants et des élèves de 3ème au lycée

- Objectif2: Promouvoir l'égalité des chances en renforçant l'autonomie et la responsabilité de l'élève par les accompagnements des collégiens : travail personnel et organisation collective du travail

Axe3 : La réussite des élèves par la qualité de l'accueil

-Objectif1 : développer un climat scolaire par la gestion de la classe, des espaces, l'engagement collégien, la prise en compte des spécificités des élèves à besoins particulier, la lutte contre le harcèlement : le parcours citoyen

-Objectif2 : Préparer les élèves à agir et à vivre ensemble dans le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes d'adopter des comportements responsables vis-à-vis de soi, des autres et de l'environnement : le parcours citoyen et le parcours de santé

Projet d'établissement

Intitulé : Apprendre, vivre, grandir et réussir ensemble

Dates : 2016-2020

Principaux axes :

Axe1 : ACCOMPAGNER TOUS LES ELEVES POUR UNE MEILLEURE FLUIDITE DES PARCOURS

Axe2 : DEVELOPPER L'AMBITION SCOLAIRE AU TRAVERS DU PARCOURS AVENIR ET DES LIAISONS INTER CYCLES

Axe3 : DEVELOPPER LA CURIOSITE INTELLECTUELLE ET LE « VIVRE ENSEMBLE » AU TRAVERS D'UN PARCOURS CULTUREL ET CITOYEN

Axe4 : POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET COMMUNICATIONNELLE

Axe5 : FORMATION DES PERSONNELS